

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2193)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 1ER QUATER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« industriel et commercial »

les mots :

« des affaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de précision rédactionnelles.